



◀ **Le Grand Est dans les lycées**
Atissar Hibour, présidente de la commission des lycées du Conseil Régional du Grand Est, est venue à Saint-Dié-des-Vosges, où elle a réalisé, en compagnie du maire David Valence, une visite des trois lycées de la ville : Jules-Ferry, Jean-Baptiste-Jacques-Augustin et Georges-Baumont. Et entendu les envies, recueilli les craintes, compris les projets des proviseurs et de leurs équipes.

En souvenir de Jules Ferry
Comme chaque année, dans sa ville de Saint-Dié-des-Vosges, il a été rendu hommage à Jules Ferry disparu le 17 mars 1893.



▲ **Droits des femmes**

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, a donné lieu au vernissage de l'expo « Tous les métiers sont mixtes » sise sur les berges de la Meurthe, à deux pas du skate-parc. 22 photographies, réalisées par Lucien Faure, sur une création graphique de Sandrine Lismonde et une conception des textes de l'association « Femmes ici et ailleurs » propose 22 portraits de femmes exerçant des métiers dits masculins et d'hommes dans des métiers dits féminins.

▲ **D'avantage de tablettes et d'ordinateurs dans les écoles**

Le service Éducation de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a réalisé la distribution de cinq tablettes destinées aux enfants de la classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) des écoles Camille-Claudé, Georges-Darmois, Ferdinand-Brunot, Gaston-Colnat et Jacques-Prévert. Plusieurs ordinateurs ont également été distribués dans des établissements scolaires déodatien.





Budget participatif Une première dans notre ville

Un gadget ! C'est peut-être ainsi que vous accueillerez au départ l'annonce de la création d'un budget participatif à Saint-Dié-des-Vosges. De quoi s'agit-il ? De permettre à chacun de proposer des projets, d'en mesurer la complexité, puis de demander aux Déodatien(ne)s et Déodatien(ne)s que nous sommes de trancher lequel ou lesquels seront réalisés. C'est une première dans notre ville, même si des villes comme Metz ou Epernay par exemple ont montré le chemin il y a déjà plusieurs années.

Le budget participatif sera doté d'une «enveloppe de 100 000 euros». Cela peut paraître peu par rapport au budget d'investissement total de notre cité. Pourtant, il s'agit bien d'une innovation significative. Elle figurait au programme de la liste «Plus forts pour Saint-Dié» qui, le 15 mars 2020, il y a déjà un an, a recueilli une très large majorité (71,8%) des suffrages.

Nous attendons de ce budget participatif qu'il ouvre un vrai printemps de l'implication citoyenne, au-delà des habitués de la mobilisation politique ou syndicale. Nul ne doit confisquer en effet cette possibilité d'agir !

Le cadre de vie émergera, n'en doutons pas, comme une préoccupation majeure de cette consultation citoyenne. Je remercie par avance Brigitte Henri et Alex Komadina qui, en lien avec Patrick Zanchetta, suivront tout particulièrement cette initiative inédite à Saint-Dié-des-Vosges.

Alors... à vos projets, citoyens !

Fidèlement

Votre Maire,

David Valence



P.7



P.13



P.13



P.8-10



P.14-15

SOMMAIRE

- 5 Sport et études : ça matche à Jules-Ferry !
- 6 Concours des illuminations : et les vainqueurs sont...
- 7 Quand les abeilles sont en bonne santé, le miel est de qualité
- 8-10 La Ville finance des projets portés par les habitants : la participation citoyenne s'installe à Saint-Dié-des-Vosges !
- 14-15 Quatre idées de balades faciles à faire
- 16 Rencontre : Aminata Keita-Beaux

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes

VACANCES EN ART

Durant les prochaines vacances scolaires, du 26 au 30 avril de 10 h 30 à 12 h, l'Espace des Arts Plastiques propose aux enfants de 4 à 8 ans de passer leurs vacances au pays de l'Art. Sur le thème des constructions imaginaires, ils partiront à la découverte des matières, des couleurs et expérimenteront en toute liberté de multiples sortes d'outils. Sur du papier, du carton, avec de la terre, de la peinture, sur table, sur chevalet ou au sol, ils pourront imaginer, rêver et réaliser dessins, peintures et sculptures en se laissant conduire par le plaisir de faire. 30 € la semaine / Bons CAF acceptés / Renseignements au 03.29.56.26.04

VOL DE JOUR

Toujours à l'Espace des Arts Plastiques, nouvelle expo dans les vitrines. Cette fois, c'est Jean-Paul Mougeot, longtemps professeur au Cepagrap, qui présente une nouvelle série de dessins et de sculptures jusqu'au 24 avril. Ces travaux sont une ode aux rêves, aux voyages à travers le corps dans des paysages sans cesse renouvelés. Conçue avec de multiples matériaux, cette installation associe douceur et violence dans le traitement des matières, tout en révélant une force intérieure qui ne manque pas de poésie. Formes immobiles, fantasmées, douceurs des fonds, traits incisifs, le travail de Jean-Paul Mougeot nous fait voyager vers des terres inconnues.

Expo visible dans les vitrines,
20 Rue du 10^{ème} BCP



Vue atelier Jean-Paul Mougeot

La Cour des Contes, de belles histoires en partage

La crise sanitaire étant là, il est impossible de vous proposer pour l'instant un quelconque programme culturel dans les pages de notre magazine. La présentation d'une association palliera ce manque. Coup de zoom sur La Cour des Contes !

Cette petite structure existe depuis juin 2016 et a pour but la diffusion du conte auprès de tous les publics. En réalité, ce groupe de conteuses et conteurs existe depuis la fin des années 90 autour de Claudine Goyot, conteuse professionnelle de l'association l'Arbre-poisson, qui proposait un atelier conte, d'abord à la MJC Louise-Michel puis au Cepagrap jusqu'en 2015. C'est encore elle qui les a poussés à créer leur propre association à son départ de la région. Ils ont, depuis, cumulé les formations et les stages auprès d'autres professionnels, tous différents, qui les ont nourris et

portés à maintenir et transmettre leur intérêt pour le conte. Ceci sur des thèmes très variés tels que conter aux petits, normalement public de base, mais aussi aux personnes âgées ou encore sur la pratique du conteur, sur les contes merveilleux, le travail de la voix ou des attitudes, les images et les interprétations du conte ...

Mais d'abord, pourquoi conter ? Conter, c'est faire partie de la grande chaîne de la transmission, c'est faire passer l'imaginaire collectif, c'est aussi créer du lien. En effet, s'il y a encore des contes anciens, transmis de génération en génération, c'est grâce à la parole ininterrompue car c'est par la voix que le conte existe. Conter, c'est partager du plaisir et de l'émerveillement. Le conte peut mener sur des routes dont on ne connaissait pas l'existence, il parle de tout, de la vie, de l'adversité, de la mort mais aussi du courage, de l'amour, du partage... Il peut aider à

réfléchir, à choisir.

Si, à leur début, en atelier, les membres se formaient et contaient peu en public, une fois La Cour des Comptes créée, les actions et interventions se sont multipliées, par exemple lors des consultations de nourrissons sur le secteur de Senones, sollicités par le Conseil Départemental puis dans les jardins ouvriers ou les jardins de la médiathèque, au Cepagrap, en Ehpad, aux Jardins de la Chapelle Saint-Roch, au foyer Abel-Ferry... Puis d'autres lieux se sont ouverts : un café, un domicile, ils ont même organisé une soupe contée dans le local du groupe folklorique des Myrtilles et une balade contée dans le col de Haut-Jacques. Bref, en quatre ans, le maillage a été étendu à un public varié et ouvert.



Et si l'envie de conter vous taraude...

Actuellement, le groupe de la Cour des Contes se compose de sept personnes : Francine Harand, la présidente, Liliane Chauveaux, Geneviève Charles-Mangeon, Maryse Godel, Mireille Guéniot, Emmanuel Kopp et Nathalie Larcher.

Il se base sur un principe simple, pour conter, pas de par cœur, juste le fil de l'histoire dont on déroule le contenu

en faisant naître des images. Les contes de tous les temps et de tous les continents sont abordés : contes merveilleux, contes d'apprentissages, contes facétieux, coquins... Bien sûr, en ce moment, pas de stage mais des répétitions quand même, en petits groupes, pour ne pas perdre et repartir dès que possible, peut-être avec une nouvelle balade contée... dans la nature !

Si vous voulez rejoindre le groupe, une adresse à retenir : lacourdescontes88@gmail.com

SPORT ET ÉTUDES

Ça matche à Jules-Ferry !



Pépinière de sections sportives, la ville de Saint-Dié-des-Vosges, par le biais de ces dispositifs, permet aux élèves sportifs de bénéficier d'un nombre d'entraînements plus conséquent, en concordance avec leur emploi du temps scolaire. C'est le cas à la cité scolaire Jules-Ferry où basket, volley-ball au lycée et, c'est tout nouveau, football féminin au collège, sont proposés.

Depuis de nombreuses années, les établissements déodatien de l'enseignement secondaire sont dotés de sections sportives qui permettent de conjuguer sport et études. Ne concernant que les collégiens d'abord, le lycée Jules-Ferry a également permis aux plus grands de bénéficier du dispositif depuis quelques années. «L'objectif est de garder les jeunes sur le bassin de Saint-Dié-des-Vosges en leur permettant de pratiquer leur passion

au travers de la scolarité, parce qu'on s'est aperçu qu'après le collège, soit ils arrêtaient, soit ils partaient sur Epinal, la Meurthe-et-Moselle ou l'Alsace», présente Fabrice Lenoir, coordinateur du projet. «On a questionné l'intérêt pour un élève d'être dans une section sportive. L'idée était de ne pas entrer en concurrence avec les autres établissements», poursuit Patricia Braun, directrice de l'établissement.

En grande majorité issus des collèges de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, les jeunes sportifs lycéens ont la possibilité de se perfectionner au volley-ball grâce aux deux entraînements hebdomadaires dispensés par le Saint-Dié-des-Vosges Volley-Ball et au basket-ball à travers trois séances par semaine, en partenariat avec le Tétràs Vosges Basket. Ces deux disciplines pourraient être rejointes dans quelques années par le football féminin, dont la section vient d'ouvrir pour les sixièmes et cinquièmes (voir

par ailleurs).

Toutefois, pour avoir la chance de bénéficier du service, certaines conditions doivent nécessairement être remplies. «Il y a deux exigences : les exigences scolaires qui demandent un bon niveau et de ne pas présenter trop de lacunes tout en sachant qu'on a toujours la possibilité de mettre des moyens de soutien, puis les exigences sportives où on demande un niveau régional même si un bon profil de niveau départemental peut être intéressant», explique Fabrice Lenoir. Un œil sur le dossier scolaire suivi de tests sportifs permettront la vérification de ces modalités.

Dossier d'inscription sur le site <https://www.citescolairejulesferry88.fr/> à rendre avant le 9 avril.

Le football féminin entre en jeu

Forte d'un double label «Or» récompensant la formation de ses jeunes, de 130 licenciées et d'une équipe fanion au plus haut niveau régional, la section féminine des SRDK (Stades Réunis Saint-Dié - Kellermann) va poursuivre son développement via la création, par le collège Jules-Ferry, d'une section sportive dont elle aura la gestion. Cette dernière vient répondre à la demande de l'établissement scolaire qui souhaitait permettre au vivier local de poursuivre la pratique de sa passion au travers de la scolarité.

Pour ses débuts, la section ne sera ouverte qu'aux 6^e et 5^e. «On voulait construire petit à petit. Si ça fonctionne,

on ouvrira progressivement aux 4^e, 3^e et lycéens» explique Cédric Christophe, responsable technique.

Deux séances (lundi et jeudi de 15 h à 17 h) seront ainsi programmées chaque semaine. «Ce sont des séances de perfectionnement qui sont un plus dans le développement de la joueuse», poursuit celui qui a également en charge la partie féminine du club déodatien. «Elles acquerront aussi des compétences qui ont trait à la citoyenneté et au vivre-ensemble», complète Patricia Braun, directrice de l'établissement.

En d'autres termes, l'ouverture de cette section aux licenciées comme aux non-licenciées pourrait bien

être un coup d'accélérateur dans l'éclosion sportive et citoyenne des jeunes talents.

Dossier d'inscription à retirer au bureau du club des SRDK ou sur le site du collège Jules-Ferry (www.citescolairejulesferry88.fr) et à rendre avant le 9 avril.



LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir prendre part aux scrutins des Régionales et Départementales des 13 et 20 juin a été fixée au vendredi 7 mai à minuit.

L'inscription, comme le changement d'adresse au sein de la commune, est une démarche volontaire, sur présentation d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois et d'une pièce d'identité, soit en prenant rendez-vous au 03 29 52 66 66 du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, soit de façon dématérialisée sur service-public.fr

**vo
tre
publicité
dans ce
magazine**

**contactez
Estelle
Hameau,
chargée de la
régie publicitaire**

**ehameau@
ville-saintdie.fr**

06 22 51 69 51



Le 17^e concours des illuminations de Noël récompensé

L'édition 2020 du concours des illuminations de Noël a bien résisté aux difficultés liées à la Covid-19. Avec 35 inscrits, le nombre de participants, resté stable par rapport à 2019, a permis de profiter de magnifiques effets de lumière portés sur des décors festifs.

PLACE AUX FLEURS !

Bien que modifié, avec notamment une seule tournée du jury au lieu de deux, le concours floral 2020 fut satisfaisant, il n'est donc pas question de lâcher prise cet été ! Pour participer à la 72^e édition, les réalisations doivent être visibles depuis la voie publique. Deux catégories (balcons et maisons) sont définies. Au-delà du plaisir de chacun de jardiner et décorer son cadre de vie, le concours récompense les démarches d'embellissement, salue l'implication des concurrents pour la décoration de leurs façades et/ou jardins et maisons. Seront appréciées la diversité et l'esthétique des réalisations et les qualités d'entretien. L'utilisation d'aménagements écologiques (récupérateur d'eau, compostage, paillage...) est conseillée pour le respect de l'environnement mais ne sera pas un critère de notation.

Les trois premiers lauréats se verront offrir des chèques cadeaux UDAC (Union Déodatienne des Artisans et Commerçants) :

Maison : 400 €, 250 €, 150 €
Balcon : 200 €, 120 €, 70 €.

Inscription du 1^{er} au 30 juin à l'accueil de la mairie et sur www.saint-die.eu

Très vite, 16 inscriptions pour la catégorie «maison», 9 inscriptions pour la catégorie «balcon» et 10 inscriptions pour la catégorie «vitrine des commerçants» étaient enregistrées. Lors de sa tournée de notation du jeudi 10 décembre, le jury (réduit à 9 membres en raison du protocole sanitaire en vigueur) constatait de réels efforts d'embellissement. Tous se disaient ravis de profiter des lumières festives et des décorations choisies avec soin. Et regrettaient seulement que deux des inscrits, en catégorie «balcon» n'ont pu être évalués simplement parce que leurs décorations étaient éteintes.

Pour la circonstance, Brigitte Henri, adjointe déléguée à la Transition

écologique et Citoyenneté, en tête, le jury composé de Dominique Chobaut, élue ; Marie-Claude Ancel, élue ; Gina Filogonio, élue ; Sébastien Hodapp, professionnel ; Étienne Humbert, professionnel ; Thierry Fabre, directeur du centre technique municipal ; Tristan Cuny, photographe ; Cécilia Mangeolle, adjointe au directeur EMAC ; Murielle Chevrier, agent administratif, effectuait sa tournée en deux parties. Dans un premier temps, une notation à pied des vitrines des commerçants inscrits conduisait de l'Hôtel de Ville vers les rues Stanislas, Thiers, Concorde, quai du Maréchal-Leclerc et enfin rue Ringmann.

La seconde étape, effectuée en minibus au départ de la rue Ringmann

(dernière vitrine), était destinée à la notation de maisons et balcons de particuliers depuis la route d'Herbaville, La Bolle, Les Tiges, Saint-Roch, l'Orme, le Haut d'Anould, le Pré Fleuri, Foucharupt et le centre-ville. Le quartier Kellermann n'était pas représenté.

Les prix attribués sous forme de chèques-cadeaux Cad'Udac, pour un total à partager de 2 405 € sont à retirer en mairie. Chacun comprendra qu'en raison du contexte sanitaire, il n'est pas possible de se réunir pour une cérémonie. Aussi les lauréats sont invités à retirer leur lot avant le 1^{er} juin 2021 en prenant rendez-vous auprès de Cécilia Mangeolle par mail cmangeolle@ville-saintdie.fr ou par téléphone 03 29 52 66 66.

CATÉGORIE MAISON

Prix exceptionnels

- 1 - GROMER Hugo
- 2 - LUDDENS Yves
- 3 - GROS Corinne

Grand prix de sélection

- 1 - LAROCHE Vanessa
- 2 - PETITDEMANGE Bernard
- 3 - GEORGE Delphine
- 4 - BRANCATI Bernardette
- 5 - HUBERT Christophe

Prix de sélection

- 1 - MATHIS Nadine
- 2 - RISACHER Nicolas
- 3 - HANZO Geoffroy
- 4 - GIRONDEL Julien

Prix de 1^{ère} série

- 1 - GEORGES Bruno
- 2 - JACQUOT-CLAUDON Stéphanie
- 3 - BOULANGÉ Paul
- 4 - REMY Anne-Marie

CATÉGORIE BALCON

Prix exceptionnels

- 1 - ALEXANDRE Emilie
- 2 - FINDLING Brigitte
- 3 - BRANCATTI Nicolas

Grand prix de sélection

- 1 - FAGNOT Olivier
- 2 - FLEURENTDIDIER Evelyne
- 3 - ZIEGLER Joëlle

Prix de sélection

- 1 - FAGNOT Jocelyne
- 2 - LE LUC Ginette
- 3 - ROUILLON Rolande

CATÉGORIE COMMERCE

Prix exceptionnels

- 1 - SURIANI CRÉATION
- 2 - DUO STYLE
- 3 - FLORE ET NATURE

Grand prix de sélection

- 1 - ARTISAN DU MONDE
- 2 - LE BOUDOIR
- 3 - JUSQU'AU BOUT DES ONGLES

Prix de sélection

- 1 - COTE LORRAIN
- 2 - CHEMINÉE PERRIN
- 3 - TRAITEUR JACQUOT

APICULTURE

Ruches et abeilles en bonne santé, miel primé



Bonne nouvelle, les dix ruches municipales (deux sur la Tour de la Liberté, quatre dans le parc de la médiathèque et quatre sur la zone de captage de Gratin) se portent bien. La période d'hivernation se termine dans de bonnes conditions. De façon à protéger les essaims d'un acarien parasite soupçonné d'être l'une des causes possibles ou favorisantes du syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles domestiques, les ruches ont reçu leur traitement anti varroa. Pour le bien-être des laborieuses occupantes, leur habitat est renouvelé par l'investissement de nouvelles ruches du modèle Dadan, avec toit genre chalet. La Ville a également investi dans une machine à désoperculer destinée à retirer les opercules qui ferment les cellules des rayons de miel.

L'année 2020 fut favorable pour les abeilles, et du coup pour la qualité du

miel déodatien. Grâce à un début de saison particulièrement propice, sans longues périodes pluvieuses et sans gel, les abeilles avaient commencé très tôt à récolter le pollen. Le calme absolu de la période de confinement fut peut-être également un élément positif pour les insectes et la nature en général. Un peu plus tard, les arbres fruitiers ont tenu leurs promesses et produit en quantité de beaux et bons fruits. Beaucoup de pollen, tôt dans la saison, induit une ponte conséquente de la reine qui maintient, agrandit et renforce les colonies. Le tout a, bien entendu, une incidence favorable sur la production du miel.

Suffisamment en 2020 pour remercier de leur soutien tous les adhérents de l'association « J'Adopte une ruche à Saint-Dié-des-Vosges ». Quelques pots sont également utilisés lors d'animations, de même

quelques exemplaires sont offerts pour la promotion de la ville et du territoire.

La situation sanitaire n'a pas permis la tenue habituelle, en novembre, de l'assemblée générale mais si la situation sanitaire le permet, le petit monde apicole déodatien espère être présent lors d'Un Jardin dans ma Ville. La saison 2021 semble

bien enclenchée. Les apiculteurs de l'association ont procédé à une vérification de la santé des ruches. Certaines ont été nourries, afin de soutenir les occupants. L'état des lieux n'a révélé aucun problème, les essaims promettent de demeurer vigoureux. Les butineuses sont déjà à pied d'œuvre pour collecter le pollen, il reste à espérer que le printemps tienne ses promesses et que la météo soit dénuée de longues périodes froides et pluvieuses. La Ville veille au grain afin de maintenir les abeilles sentinelles et les voir prospérer dans nos massifs. Leur rôle pollinisateur est précieux à notre environnement.

Ville de miel

L'année 2020 a été propice au miel de sapin déodatien dont la qualité a encore été récompensée lors des Assises de la Biodiversité 2020 à Massy. Et pour la troisième année consécutive, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a été primée. Elle a reçu cette fois le 2^e prix « Ville de miel ».



ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois d'avril

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 6 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 13 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 20 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 27 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

Citoyens, à vos projets !

C'était un engagement de campagne, cela devient une réalité : la municipalité ouvre une enveloppe de 100 000 euros pour la réalisation de projets ficelés et proposés par les Déodatien, validés techniquement par les services communaux et soumis à la validation de la population. La démocratie participative ? On y est !

Vous êtes un particulier ? Une association ? Un collectif de citoyens ? Vous avez plus de 18 ans et habitez Saint-Dié-des-Vosges ? Jusque là, vous avez tout bon. Si en plus, vous avez

il restait encore beaucoup à faire ! Des recherches, des actualisations, de l'opérationnel, du technique... une terre maintes fois retravaillée sur laquelle vont désormais pouvoir pousser les plus beaux projets. «Le budget participatif permet de faire renouer la population avec la vie de la cité, de montrer qu'elle s'implique dans la vie de la communauté. C'est une porte qui s'ouvre dans le dialogue avec le citoyen», expliquent d'une seule voix les deux élus, qui se sont inscrits avec un volontarisme non feint dans la démarche. Et dont ils attendent beaucoup. «Nous voulons que les habitants se sentent concernés par leur ville, par son évolution, par ses aménagements. Nous leur donnons la possibilité de passer du statut de consommateur/spectateur à celui d'acteur de la vie locale», explique Brigitte Henri. Et de permettre également aux citoyens de prendre conscience des contraintes auxquelles sont soumises les collectivités : contraintes administratives, contraintes financières mais aussi contraintes de temps !

simple boîte à idées. Loin de là. «On attend une description précise du projet, la mention des objectifs et bénéfiques, la localisation du projet (quartier, rue...) mais aussi des documents comme des photos, des annexes, des plans, un budget global avec les détails du calcul (matière première, achat, main d'œuvre...)» Bref, le projet doit être suffisamment précis pour être étudié par les services de la Ville et répondre à certains impératifs : il doit évidemment relever des compétences de la commune, servir l'intérêt général et être à visée collective afin de renforcer le vivre-ensemble. S'il s'avère réalisable dans l'enveloppe dédiée de 100 000 euros et s'il n'entraîne pas de frais de fonctionnement importants chaque année, il sera alors porté à la connaissance de la population déodatienne, en même temps que tous les projets proposés par les habitants et préselectionnés par les services. Les Déodatiens disposeront de différents outils, numériques ou non, pour s'exprimer sur le ou les projets qui auront retenu leur attention. Evidemment, la vox populi sera respectée et le ou les projets les plus plébiscités entreront en phase de réalisation en fin d'année et devront être aboutis dans les deux ans.

La population comme force de proposition constructive, engagée et responsable

un rêve, un souhait 100 % déodatien qui puisse profiter au plus grand nombre sans exploser le budget de la collectivité, lancez-vous : la Ville, a pour la première fois, une enveloppe dédiée au budget participatif, l'un des visages que peut prendre la participation citoyenne (lire par ailleurs). L'ouverture de l'action publique à la population était inscrite au programme de l'équipe de David Valence, pour les dernières élections, mais la précédente municipalité avait déjà engagé dès 2017 une réflexion sur la mise en place d'un budget participatif.

Et elle avait plutôt bien déblayé le terrain : budget alloué, calendrier de phasage, cadre des projets, communication et échange avec les habitants, vote des projets retenus, réalisation des projets... Aux nouveaux élus en charge de la citoyenneté, au premier rang desquels l'adjointe au maire Brigitte Henri et son conseiller délégué à la participation citoyenne Alex Komadina, fortement impliqué, de reprendre la mission et de donner un sérieux coup d'accélérateur à ce qui n'était encore qu'à l'état de projet : le terrain était certes préparé mais

Tout cela, les porteurs de projet le découvriront «de l'intérieur». Parce que leur implication sera totale et réelle, de l'élaboration du dossier jusqu'à la réalisation du projet. Ce budget participatif n'est pas une

UN BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

C'est la grande tendance de la démocratie version XXI^e siècle. Le principe est simple : la collectivité alloue une partie de son budget «Investissement» au financement de projets proposés et votés par les Déodatiens non élus.

Avant cette expression citoyenne finale, les projets feront l'objet d'une étude de faisabilité par les services municipaux et seules les propositions techniquement réalisables et entrant dans l'enveloppe financière dédiée seront offertes à la vox populi.



Des projets précis... dans des domaines précis !

Voilà qui n'a l'air de rien mais s'inscrire dans le dispositif d'un budget participatif, c'est déjà mettre un pied dans les contraintes d'une collectivité et prendre conscience du périmètre de son champ d'action. Concrètement, les projets déodatien(ne)s qui seront retenus par la population étant financés par le budget de la Ville et non de l'Agglomération, ils doivent obligatoirement porter sur les compétences de la Ville :

- les solidarités
- la sécurité et la tranquillité publique
- la citoyenneté
- la transition écologique

- les commerces
- le cadre de vie
- l'éducation et la jeunesse
- la vie associative
- la transition numérique

Dans les collectivités ayant déjà élaboré des budgets participatifs, la majorité des projets portait sur le cadre de vie et l'environnement, la solidarité, l'éducation et la jeunesse, la ville intelligente et numérique... On a bien compris que ce dispositif n'est pas une "boîte à idées" mais doit permettre l'émergence de projets construits, argumentés, avec des coûts estimés de réalisation et de fonctionnement. Des projets

qui seront étudiés juridiquement et techniquement par les services de la Ville, qui doivent servir l'intérêt général et avoir une portée collective: il devra renforcer le vivre-ensemble et être de nature à bénéficier au plus grand nombre de Déodatien(ne)s. Et puis, c'est tellement évident qu'il est bon de le rappeler : les projets doivent avoir pour lieu de réalisation le périmètre de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, et concerner le domaine public, les équipements municipaux ou autre projet au service de la collectivité et être compatibles avec les politiques menées sur le territoire !



CALENDRIER

Le service municipal EMAC (Événement Manifestation Association Commerce) est en charge de la mise en œuvre du budget participatif, notamment le calendrier... ça va être du sport !

Mai/juin 2021

Dépose des dossiers complets par les porteurs de projets via le site internet de la Ville : www.saint-die.eu

Juin/juillet 2021

Étude des projets par les services de la Ville, analyse technique, juridique et financière. Si un projet s'avère irréalisable ou ne respecte pas les critères, il ne pourra être soumis au vote des Déodatien(ne)s.

Août/mi-septembre 2021

Communication sur les projets soumis au vote.

Entre le 15 et le 20 septembre 2021

Soumission des projets au vote des Déodatien(ne)s de plus de 18 ans résidant à Saint-Dié-des-Vosges, sur le site internet de la Ville et en mairie.

Octobre 2021

Proclamation des résultats et vote des projets retenus et des sommes correspondantes par le conseil municipal

Novembre 2021

Réalisation des projets



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE – S.O.S SAINT DIE



4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C. de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
muno.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



**DISTRI CLUB
MEDICAL**

Vente et location de **matériel médical**



Pour un retour à la maison
en toute sérénité !

**Pensez à la location
de MATÉRIEL MÉDICAL**

LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL
ZAC d'Hellieule II
15, rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

**CHAUSSURES DE CONFORT
MOBILITÉ
AIDE AU QUOTIDIEN
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE
CONFORT ET BIEN-ÊTRE**

BRIGITTE HENRI, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À LA CITOYENNETÉ



Pour la première fois, la Ville alloue une enveloppe de 100 000 euros pour financer des projets issus de la participation citoyenne. Pourquoi s'être engagé dans cette démarche ? Quels sont vos objectifs ?

« Cette démarche a pour but de permettre à la population de s'approprier un rôle décisionnel dans la vie de la cité, en devenant une force de proposition constructive, engagée et responsable. Cette somme de 100 000 euros allouée par la Ville servira donc à réaliser certains projets proposés par les Déodatien(ne)s, selon des critères clairement définis, l'objectif étant d'accompagner les porteurs de projets sans toutefois se substituer à eux. Trois à quatre projets devraient ainsi être retenus après étude de leur faisabilité

par la Ville et le vote des citoyens. »

Quelles sont selon vous les attentes des habitants ? Quels types de projets vous attendez-vous à recevoir ?

« Les citoyens souhaitent en général améliorer leur cadre de vie en favorisant, notamment, la solidarité et l'environnement : plus de vert, de biodiversité, d'espaces publics partagés... Pour cette raison, il est possible que les projets des habitants portent, par exemple, sur la réalisation de nouvelles pistes cyclables, d'équipements culturels ou sportifs, de nouveaux jardins solidaires, de bibliothèques de rue, de frigos solidaires, de nouveaux accès pour les personnes en situation de handicap...

Nous attendons avec impatience et curiosité leurs propositions ! »

Si vous n'étiez pas élue, quel projet pourriez-vous proposer ?

« Je souhaiterais proposer deux projets. Le premier porterait sur la création d'un potager partagé avec tables et bancs en bois dans un espace arboré pour que les habitants de tous les âges puissent se retrouver, discuter de façon conviviale lorsque la situation sanitaire le permettra. Le deuxième concernerait la mise en place d'un espace partagé pour les étudiants afin qu'ils puissent échanger, faire part de leurs difficultés et se sentent ainsi moins isolés, tout en tenant compte là encore des contraintes sanitaires. »

Le budget participatif, ailleurs en France...



L'idée du budget participatif est née fort loin d'ici, à Porto Alegre au Brésil. La capitale de l'altermondialisme a été la première à décider d'associer ses habitants aux décisions budgétaires. C'était au siècle dernier : en 1989 ! Considérée comme outil de démocratisation de la vie politique et comme moyen de redistribution des richesses et de justice sociale, l'idée fait rapidement des petits au Brésil puis dans toute l'Amérique latine. Elle séduit ensuite la Chine, l'Afrique avant d'arriver en Europe au milieu des années 90. Morsang-sur-Orge (Essonne) et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont été les premières villes françaises à se lancer dans l'aventure.

qui consacraient en moyenne 6,5 euros par habitant à ces projets.

Des projets qui, pour 40 % d'entre eux, relèvent de la thématique environnementale

Sources : vie-publique.fr/2019 et l'enquête nationale menée par lesbudgetsparticipatifs.fr

QUELQUES EXEMPLES

- Une épicerie "anti-gaspi" proposant des invendus à Paris
- Un réseau de pistes cyclables développé à Toulouse
- L'aménagement d'un parvis sécurisé aux abords d'une école à Grenoble
- La mise en place d'un projet d'écopâturage à Metz
- Un verger urbain, l'installation de tables de ping-pong ou encore l'illumination artistique d'une place à Strasbourg...
- La création de comités de quartiers disposant chacun d'une enveloppe financière à utiliser "librement" au terme de réunions publiques à Morsang-sur-Orge, avec notamment la création d'une Maison de la citoyenneté et de la vie associative, centrée sur les relations avec les citoyens
- La création d'un parcours bien-être à Mulhouse...
- La mise en place d'un sentier pieds nus à Raon-l'Étape
- La couverture d'une tribune du stade de foot, la création d'une micro-forêt urbaine ou encore l'installation de panneaux patrimoniaux à Epernay

Après un boom du dispositif au début des années 2000, il est entré en sommeil durant quelques années et s'est réveillé après les élections municipales de 2014. En 2020, 140 des 170 collectivités engagées (Départements, Régions...) dans la démarche étaient des communes,

**Toutes les infos sur
la mise en œuvre
du budget participatif
très bientôt sur notre site :
www.saint-die.eu**



JUSQU'AU 18 AVRIL 2021

COUP DE BALAI

SUR DES DIZAINES DE PRODUITS *

AVANT MODIFICATION DES RAYONS
TELE - HIFI - ENCASTRABLE.
(* sur produits signalés en magasin)

S.V.D. SAINT-DIÉ
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin



Le Pôle

Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
polesante.bienetre.sante@gmail.com
www.polesantesaintdie.fr

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41
et Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78

Diététicienne - Nutritionniste :
Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes :
Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,
Mylène DRIBAUT, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78



L'Age d'Or

Résidence médicalisée

Située au cœur de Saint-Dié-des-Vosges, à proximité directe du centre-ville. La Résidence de l'Age d'Or est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) **d'une capacité d'accueil de 55 résidents.**

La Résidence de l'Age d'Or propose un espace architectural original et lumineux. Les chambres sont organisées autour d'un patio éclairé par la lumière naturelle d'une vaste verrière qui en fait un **véritable lieu de convivialité.**

Les chambres sont individuelles et spacieuses et l'établissement dispose également de chambres doubles permettant l'accueil de couples.

La philosophie de la Résidence est basée sur des projets de vie et de soins individualisés pour chaque résident. L'équipe prend en compte **les habitudes de vie de chaque personne accueillie et s'attache à développer leur autonomie et leur participation sociale à la vie quotidienne de l'établissement.**

Afin de mieux nous connaître n'hésitez pas venir visiter notre site internet, ou bien, venir découvrir la résidence, nous serons ravis de vous faire visiter notre établissement.

Résidence de l'Age d'Or – 21, rue du Maréchal Foch – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – 03 29 56 00 01 – www.ehpad-agedor.fr

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

«Le front», le vrai, tel qu'on le connaît depuis le début, raciste, xénophobe, détestant l'autre, existe bel et bien et n'a jamais changé. Il n'a de «rassemblement» que son (nouveau) nom, mais rien ne change sur le fond.

Revenons ce mois-ci sur les propos du «Front National» donc, lors du dernier conseil municipal mais aussi dans le magazine de notre ville du mois de mars. Des propos abjectes, faux et honteux qui nous obligent à réagir aujourd'hui.

Les migrations humaines existent depuis que l'humanité existe. Et le monde change. Pour la première fois dans l'histoire de notre planète, l'Homme et l'activité humaine, modifient le système terrestre et le dérèglent. Ces flux de populations, liés aux dérèglements climatiques, sont devenus inévitables et vont devenir de plus en plus importants. Les migrations sont aussi économiques, forcées ou de contrainte (fuyant des régimes politiques injustes, la guerre, des persécutions politiques, religieuses ou ethniques...etc.) La quasi-totalité des populations qui quittent leur pays aujourd'hui ne le font pas par choix, mais par nécessité. Pour se sauver eux.

Au lieu de stigmatiser ces nouveaux arrivants, de TOUS les accuser des pires atrocités, trouvons des solutions et organisons leur intégration. Les dirigeants de nos pays européens se voilent la face et ne traitent pas le problème réellement.

Le «Front» lui, ne veut (ou ne peut) même pas comprendre que ces flux de populations sont inévitables et surtout qu'elles vont s'intensifier dans les années à venir. Il n'y a pas «d'encouragement à la venue des migrants», il y a «simplement» des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui partent à contre-cœur de chez eux pour espérer un avenir possible chez nous et plus largement dans les pays riches, et qui, pour plus de 1000 d'entre-eux en 2020, meurent en mer Méditerranée.

Nos valeurs, nos convictions, notre humanisme nous poussent ici à dire et écrire que nous soutenons l'association HORIZON 2000, et que contrairement aux annonces faites, un acte de solidarité tel que celui-ci ne prive en aucun cas les déodatiers de quoique ce soit !

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

La ville respecte-t-elle ses agents ?

Le tribunal administratif a dernièrement donné tort à la ville de Saint-Dié qui a décidé de ne pas renouveler le CDD d'un agent. Il faut noter que l'agent a effectué 9 CDD au sein de la collectivité sans même avoir pour autant été embauché sous CDI, ceci dans le mépris du droit. Il s'agit d'un manque de considération pour les agents de la ville qui n'honore en rien Mr Valence. Les plus véhéments parleront de traite d'êtres humains. Notons qu'au final, ce seront les contribuables qui payeront pour réparer cette erreur.

Geoffrey Mourey, conseiller municipal



Cheminées PERRIN

**aussi
votre spécialiste
en Poêles à granulés et bois...**

13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com

LUMNI TOURNE A SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

La vidéosurveillance sur le petit écran

Essentiel aux policiers municipaux, le Centre de Supervision Urbain (CSU) fait l'objet d'un bon nombre d'interrogations de la part du grand public. Pour lever le mystère, l'émission télévisée «1, 2, 3... Lumni !» diffusée sur France 4 s'est penchée sur le sujet au début du mois de mars.

Une caméra au Centre de Supervision Urbain (CSU), cela pourrait presque relever du pléonasme. Pourtant, la présence de médias face aux écrans de vidéosurveillance est rare. Une réalité qui suscite craintes et interrogations autour de ces outils



numériques. Parmi lesquelles, celle qui pourrait laisser penser que le droit à l'anonymat est une notion archaïque.

Pour mettre fin à l'ensemble de ces doutes, informer est nécessaire. En ce sens, début mars, l'émission télévisée «1, 2, 3... Lumni !» diffusée chaque samedi sur France 4 a choisi d'en faire le sujet de sa chronique «Même pas fake !». Sous la forme d'une interview, le chef de service adjoint, M. Noël répondait au jeune vidéaste «Juju Def» expliquant à sa compère «Lily DSJ» le bien-fondé du dispositif.

«Le but de cette émission est de combattre les idées reçues et les «fake news» que les enfants voient sur les réseaux sociaux. Dans ce cas précis, l'idée est de savoir ce qu'il y avait derrière les caméras de surveillance que l'on voit tous dans nos villes», précise Marie-Noëlle Beck, auteure-réalisatrice du programme.

Une omniprésence de cet outil sur l'ensemble du territoire national, que la production a souhaité démontrer en se rendant au centre de Saint-Dié-des-Vosges. Structure présente depuis de nombreuses années et remise en état en 2018. Une centaine de caméras composent désormais le parc de vidéosurveillance déodatien. «On a refait le maillage du centre-ville



afin qu'il soit plus pertinent pour les services de police. On a développé les caméras sur les quartiers politiques que sont Kellermann, Saint-Roch et L'Orme ainsi qu'aux entrées et sorties de la ville», explique M. Gardecki, chef de la police municipale.

Une amélioration qui était nécessaire tant le dispositif est primordial pour le travail des policiers municipaux et nationaux. «Il permet de dissuader les gens mal-intentionnés et facilite le travail des enquêteurs quand il y a des faits délictueux ou criminels. C'est un outil de prévention pour les atteintes à la tranquillité, aux personnes et aux

biens», poursuit le responsable.

En tout, une quarantaine de réquisitions judiciaires sont menées chaque année sur Saint-Dié-des-Vosges avec l'aide des caméras. Preuve par les chiffres, s'il en fallait, de l'utilité d'un tel dispositif.

TRAVAUX

La valorisation du cimetière se poursuit

Après d'importants travaux de voirie et la plantation d'arbres sur le secteur de la Côte Calot, puis la pose par l'entreprise Lingenheld de plus 220 m² de pavés sur une allée de la partie haute du cimetière, d'autres aménagements sont programmés. Plus de 300 m² seront à nouveau recouverts de pavés, soit plus de 500 m² pour un montant total d'investissement d'environ 39 000 €.

Également engagée, à quelques pas de la cathédrale, la réfection totale de l'escalier d'entrée du cimetière facilitera et sécurisera l'accès piétonnier.

Ces chantiers entrent dans le cadre d'une valorisation de l'ensemble d'un site où reposent des êtres chers, des connaissances et des personnages entrés dans l'histoire. Jules Ferry et son neveu Abel Ferry, Abraham Bloch, grand rabbin de Lyon mort pour la France durant la Grande Guerre en se rendant au secours

d'un chrétien à qui il portait un crucifix, Nicolas Antoine, sculpteur déodatien... sont inhumés en ces lieux de recueillement.

La réfection d'un certain nombre d'anciens monuments funéraires non entretenus est également prise en charge par la Ville.

Une démarche de végétalisation des allées des cimetières déodatiens est programmée pour cette année 2021. Le but des travaux étant aussi de réaliser un espace qualitatif en matière environnementale et patrimoniale.



LA MIXITÉ DES MÉTIERS S'EXPOSE

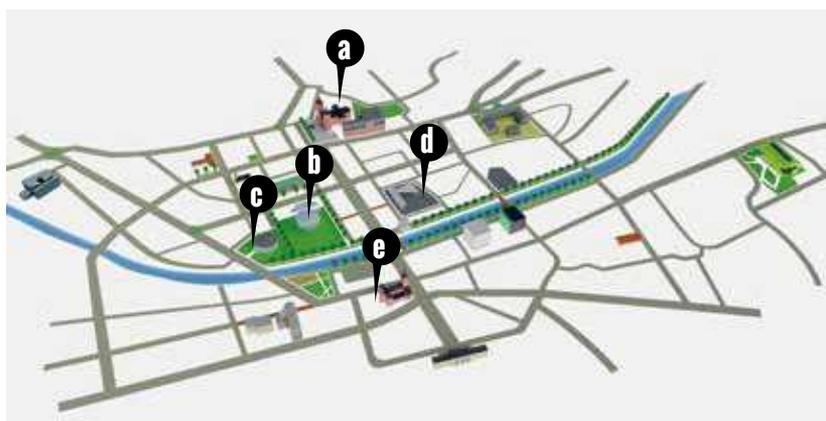
Depuis des années, la Ville apporte sa pierre à l'édifice des droits des femmes et il était hors de question de ne pas servir cette cause en 2021 ! Alors depuis le 8 mars, la Journée Internationale des Droits des Femmes s'affiche le long du skate-park, sous la forme d'une expo photos. «Tous les métiers sont mixtes» présente, jusqu'au 8 avril, 22 portraits de femmes exerçant des métiers dits masculins, et d'hommes des métiers dits féminins.

Maïeuticien, soudeuse, assistant maternel... Montrer des femmes et des hommes épanoui(e)s dans leur métier dont le nom peut s'accorder au masculin comme au féminin, lutte contre les stéréotypes et promeut la liberté de choix des métiers.

Et si on allait se balader ?

L'agenda des sorties est réduit à la portion congrüe... Est-ce une raison pour rester cloîtré ? Bien sûr que non ! Alors nous avons chaussé nos godillots pour tester quatre balades à faire en solo, en famille ou avec quelques amis, en respectant la distanciation physique et avec le masque lorsqu'on vous amène en centre ville, bien sûr. Des balades qui ne sortent pas forcément des sentiers battus mais qui donnent à voir, à entendre, à sentir ou à découvrir. A regarder différemment ce qu'on a peut-être sous les yeux chaque jour. Et rassurez-vous, si nous les avons testées, c'est qu'elles sont vraiment à la portée du premier mollet venu !

1 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, UNE VILLE CONTEMPORAINE À CONTEMPLER



Si vous souhaitez visiter une ville au patrimoine contemporain, alors vous balader à Saint-Dié-des-Vosges vous comblera de joie. En partie reconstruite après la Seconde Guerre mondiale, la cité de Déodat et Jules Ferry possède un charme unique en son genre.

A commencer par la cathédrale **a**, édifice romano-gothique dont la reconstruction a été achevée en 1972 embellie par les nombreux vitraux conçus par de grands maîtres tels

que Jean Bazaine, Alfred Manessier ou Jean Le Moal et, à ses côtés, le musée Pierre-Noël (1976) orné de trois panneaux en faux reliefs. Il vous faudra ensuite emprunter une moitié de la rue Thiers avant de bifurquer rue Stanislas où la Tour de la Liberté qui commémore le bicentenaire de la Révolution française **b**, importée depuis Paris en 1989, s'offrira à vous au même titre que la mosaïque «L'envol de la liberté» sur la façade de l'espace François-Mitterrand annexe. **c**

En longeant ensuite quai du Maréchal-Leclerc, à proximité de l'office de tourisme, il vous sera possible d'admirer l'innovante halle d'acier et de toile sur la place du Marché **d**. Dans le même registre, une halle rue Léon-Grandjean vaut aussi le coup d'œil après un passage à la cité scolaire Jules-Ferry où trône «L'Arbre de la Science» (1961) et un autre pour admirer l'architecture de la Maison du XXI^e siècle, rue Pierre-Bérégovoy.

Pour revenir au point de départ, en évitant le retour sur vos pas, un passage devant la sculpture du square de Friedrichshafen **e** (1998) est vivement recommandé afin de conclure votre promenade en beauté.



UN PATRIMOINE GÉOGRAPHIQUE À (RE)DÉCOUVRIR AU CŒUR DE LA VILLE 2

Chaque année, à l'automne naissant, le Festival International de Géographie prend ses quartiers à Saint-Dié-des-Vosges. Mais sachez que la géographie peut aussi se célébrer toute l'année à travers une balade d'une heure dans le cœur de ville.

Celle-ci débute sur une carte de l'Amérique **a** en grès rose apposée place du Général-de-Gaule, avant un passage rue Thiers pour pouvoir accéder à la place du Marché via le passage du même nom **b**, au milieu de la deuxième partie. Face à vous, une fresque de bienvenue multilinguistique peinte par Mika. Une fois devant, à votre droite, vous apercevrez l'Office de Tourisme auprès duquel se trouvent les plateformes représentant les cinq continents de l'obélisque sur le pont

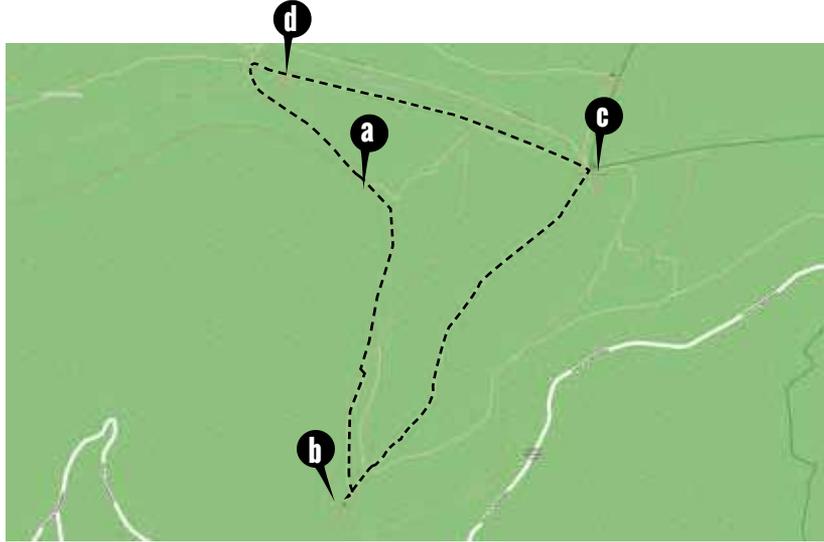
de la République. En traversant celui-ci, à gauche, une brève virée bucolique entre arbres et chants d'oiseaux vous mènera dans une cour à droite de l'Espace Georges-Sadoul, où il est possible de s'asseoir devant une représentation, réalisée par Emmanuel Antoine et Philippe Conti, des bustes de Ptolémée, Euronotus (personnification d'un vent) et Amerigo Vespucci **c**, présents sur la carte universelle de 1507. Vous retrouverez ce dernier, sur une mosaïque jouxtant la Cour des Arts, en contournant le bâtiment et en vous dirigeant vers le 15 rue d'Alsace **d**, à proximité de l'église Saint-Martin qu'il vous faudra atteindre avant de regagner votre point de départ en traversant l'intégralité de la rue Thiers.

Si vous souhaitez allonger la balade, il est possible de la débiter depuis la sculpture «Continents» (Bruno Durieux) du rond-point Alexander Von Humboldt. La route de Raon, l'avenue de Verdun et l'avenue de l'Egalité vous mèneront ensuite

devant le globe du rond-point Claude-Ptolémée **e** avant de pouvoir, via le rond-point Albert-Camus et la rue Pierre-Evrat, retrouver le départ.



3 LES TRÉSORS DE L'ORMONT



Découvrons un sentier qui allie nature, points de vue et même patrimoine historique. C'est dans l'Ormont que se trouve tout cela. Il vous suffit de vous rendre à Nayemont-les-Fosses, de prendre le chemin des Hautes-Voies (derrière la mairie) et de vous garer au Grand-Chargeoir. **a** De là, prenez le chemin de droite, une petite ascension permettant d'accéder à un joli sentier menant à la roche d'Ormont. Evidemment, montez sur la roche, **b** un escalier y est aménagé, la vue y est superbe, à la fois sur

Saint-Dié-des-Vosges, la vallée de la Fave et au-delà, et c'est vraiment impressionnant !

De là, remontez le petit sentier jusqu'au carrefour Méhari et prenez le sentier des Ducs. Vous arrivez alors à la Tête de Raves (874 m... quand même !) **c** où l'on peut voir les restes d'un observatoire de la guerre 1914-1918, l'échelle de Fer, haute de 30 m. Repartez en direction de la roche du Sapin-Sec, en passant par le col des Peutes-Ouesses, et vous arriverez à la roche des

Abris, **d** secteur présentant de nombreux vestiges d'ouvrages fortifiés et roches aménagées (844 m). Encore une fois, n'hésitez pas à grimper à l'échelle (plus difficile, quand même !), un magnifique panorama s'offre à vous. Redescendez le petit chemin, prendre à gauche au mini-carrefour,

puis encore à gauche, direction le Grand-Chargeoir.

Et voilà, la boucle est bouclée, votre corps dénoué et votre esprit rempli de paysages remarquables ou d'envie d'en savoir plus sur les combats de la Première Guerre mondiale dans ce secteur !



4 VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU D'EAU DE LA MEURTHE ?



Quelques kilomètres de promenade au fil de l'eau, ça vous dit ? Voilà qui tombe bien, la cité en regorge. L'eau des fontaines, bassins et jets. Et bien sûr l'eau de la Meurthe qui serpente en son centre. Notre petite balade, effectuée sous le magnifique soleil de début de mars, sera forcément encore plus agréable d'ici peu, lorsque le printemps portera ses premiers fruits. Ou fleurs. Ou feuilles.

Parce qu'une promenade au fil de l'eau, c'est une plongée dans un environnement naturel que l'on prend à peine le temps de regarder. Avez-vous remarqué les chatons des feuillus du bord de Meurthe ? Ce n'est qu'un exemple de cette

nature qui s'éveille... De la paisible île Jean-Jacques-Rousseau **a** et ses aulnes jusqu'au pont Pompidou, les récentes crues ont laissé des traces et leur lot de bois mort. Le long du quai Jeanne-d'Arc, la nature commence à reprendre des couleurs et les canards barbotent ; le passage devant la cascade du Jardin des Amériques est un ravissement. Elle évoque les chutes vénézuéliennes du Salto Angel et les Déodatien apprécient de la regarder "d'en face" ou de profiter du coin détente côté quai Carnot. Aux quatre coins du tablier du pont de la République, quatre fontaines en pierre pour quatre ruisseaux : le Foucharupt (ou ruisseau du Battant), la Fave, le Taintroué et le Robache,

qui rejoignent la Meurthe sur le territoire communal. **b** En levant la tête, le regard se pose, au milieu du pont, sur l'obélisque ajouré surmonté d'un soleil doré, symbole de la renaissance de la ville après les destructions massives de novembre 44.

Pour continuer à descendre la Meurthe, vous aurez le choix entre longer le Jardin Simone-Veil **c** et ses 12 000 m² de plantations, aires de détente, labyrinthe, jeux, ou le skate-parc, ses modules et ses arbres magnifiques, notamment ses deux grands sequoias. Vous pourrez

profiter des installations tout-confort pour faire une pause après ces deux kilomètres de marche, si vous le souhaitez. Ou alors continuer d'un bon pas vers la promenade des Villes-Jumelées **d** en empruntant le quai de la Digue vers la zone d'Hellieule. Un chemin longe la rivière dans ce qu'elle a de plus authentique, un parcours boisé et aménagé fort agréable qui bouclera une petite marche de trois kilomètres au vert et pourtant en plein centre-ville !



«C'est l'éducation qui façonne la personne»

Être l'aînée de neuf filles et deux garçons a probablement forgé très tôt le sens du partage d'Aminata Keita qui n'avait que 6 ans lorsqu'avec sa mère et sa jeune soeur de 2 ans, elle vint rejoindre son père installé depuis 1969 à Saint-Dié-des-Vosges. Devenue Déodatienne de cœur, elle se souvient de ce grand changement. Et, à l'époque, d'avoir beaucoup souffert de devoir quitter sa grand-mère à laquelle elle était très attachée.



QUELQUES DATES

1974

Naissance à Bapalel, Sénégal

1980

Arrivée à Saint-Dié-des-Vosges

1998-2003

Emploi-jeune en mairie de Saint-Dié-des-Vosges

1998

Rencontre avec Cyril Beaux

2005

Naissance de Mathis

2009

Travail à la Maison du XXI^e siècle

2013

Formation monitrice-éducatrice

2020

Hospitalisation à Nancy

2021

Après 23 ans de vie commune, mariage avec Cyril Beaux

MON QUARTIER

Rue de la Behouille

Chaleureuse et accueillante, Aminata véhicule des valeurs séculaires familiales et sociétales transmises au Sénégal, son pays natal. Émerveillée par la neige, la gamine qui ne parlait que les dialectes pular et wolof dépassa les barrières de la langue et s'adapta aux chocs culturel et climatique.

Sa scolarité primaire terminée, elle poursuivit ses études par un BEP «couture» à l'école Jacques-Augustin. Une occasion se présenta, Aminata accéda à un emploi-jeune proposé par le service Jeunesse de la mairie de Saint-Dié. «J'ai bien aimé ce travail, il fallait orienter les jeunes vers différents jobs, réaliser des missions dans les quartiers, soutenir les activités périscolaires... C'est à cette époque que j'ai rencontré Cyril Beaux qui devint mon compagnon. Plus tard, il y a eu l'arrivée de notre fils, Mathis, dont le prénom fait référence au peintre Matisse, que nous admirons tous les deux.»

Son contrat terminé, Aminata fut employée à l'ADMR jusqu'au moment où elle fut embauchée à la Maison du XXI^e siècle pour y accompagner des personnes en situation de handicap.

Des personnes authentiques

Une formation professionnelle AMP (Aide médico-psychologique) lui permit d'apprendre à établir une relation individuelle et une communication par la parole ou par les gestes. Mais aussi d'éveiller et de distraire les patients en leur apportant soutien et réconfort par sa présence régulière. Un peu plus tard, elle devint monitrice-éducatrice soutenant l'apprentissage des processus cognitifs humains. «Parmi nos résidents de tous âges, nous rencontrons des cas lourds, mais c'est tellement enrichissant ! Ce sont des personnes authentiques qui nous apprennent beaucoup de choses. C'est une chance que d'être auprès d'eux,

car ils sont vrais, naturels et ne trichent jamais.»

La première vague de la pandémie de la Covid 19 n'a pas épargné Aminata. Hospitalisée à Nancy, elle sortit d'un long coma sur un fauteuil roulant. Son poids ayant chuté de 14 kg et sa musculature devenue fragile l'obligèrent à utiliser un déambulateur et à accepter les soins liés à son état. «Cela m'a permis de me mettre dans la peau de ceux dont je m'occupe à la Maison du XXI^e siècle. Devenir dépendant nous conduit à voir la vie différemment, à mieux comprendre leur mal-être quotidien. On perçoit mieux la fragilité de l'existence. Pour moi, cela n'a duré que quelques semaines mais eux, c'est leur quotidien... J'attache un véritable amour à ces gens. Je n'avais pas à me plaindre. J'avais mon médecin à qui je dois la vie, les personnels soignants, ma famille et mes amis auprès de moi. La vie est belle !»

Aminata dont la santé demeure fragile se porte maintenant beaucoup mieux, mais doit encore être soutenue médicalement. En janvier de cette année, et après 23 ans de vie commune, Aminata et Cyril se sont mariés. «Nous n'imaginons pas un instant quitter Saint-Dié-des-Vosges. Une sorte d'aimant nous y attire, nous réalisons des balades en forêt et même de grandes randonnées.» La jeune femme n'oublie cependant pas ses racines. Elle apporte son concours à des actions de solidarité comme celle de l'association Wuroo Alysson fondée par Demba Sow,

éducateur spécialisé à la Maison du XXI^e siècle, pour développer une entraide en matière de savoir-faire dans le domaine de la formation, de l'éducation, de la santé, avec une priorité dans le domaine du handicap. «C'est l'éducation qui façonne la personne, aujourd'hui toute ma fratrie travaille dans le social. Aider, c'est bien et c'est normal, mais il ne faut pas tomber dans l'assistanat.» Peindre, jardiner, transformer en conserves les fruits et légumes de sa production, ou encore recevoir ses proches, Aminata se réjouit de cuisiner les bons petits plats qui régaleront ses convives. Les réseaux sociaux ne l'attirent pas, en revanche elle se plonge volontiers dans les œuvres de Baudelaire, Zola et quelques autres belles plumes de sa langue d'adoption.

Si Bapalel son village africain est géographiquement bien loin des montagnes vosgiennes, Aminata Beaux porte en elle et partage par son sourire un peu de son soleil.

